

HOHATZ'S NEWS



La mairie est ouverte au public le lundi de 16h à 18h et le jeudi de 11h à 12h
Tél : 03.88.51.28.30 E-mail : mairie.hohatzenheim@payszorn.com

Directeur de publication : Jean-Marie Criqui

Rédactrices : Myriam Hantsch, Delphine Simon

LA VIE DU VILLAGE



Expo à l'école. Le vendredi 14 mai 2010, il régnait une joyeuse effervescence à l'école de Hohatzenheim. Tous les élèves ont participé à la préparation de l'exposition présentant l'ensemble des travaux réalisés tout au long de l'année scolaire.

Dès 16H00, les parents ont pu découvrir le contenu de la « malle aux contes » illustrés par leurs enfants. De la maternelle au CM2, chacun a pu développer son imagination autour des contes appris en classe, spectacle filmé et jeux ont ponctué le circuit proposé aux parents qui ont fini leur visite par un goûter.



Visite du collège. C'est avec un peu d'appréhension pour certains et beaucoup d'enthousiasme pour d'autres que le 20 mai, la classe de CM2 s'est rendue à Hochfelden pour la visite du collège. Une visite guidée a permis aux élèves de prendre leur marque dans ce bâtiment qui deviendra leur lieu d'apprentissage pour les quatre prochaines années. Un repas très apprécié par tous a été pris en commun avant de reprendre la route de l'école primaire... pour un bon mois encore.

Rando challenge. Le 28 mai, les élèves de Hohatzenheim ont participé au Rando Challenge. 4 écoles de la Com-Com ainsi que le collège de Hochfelden, soit 188 élèves au total ont pris part à la manifestation. Il s'agissait pour les enfants de parcourir un circuit pédestre de 7 Kms dans un temps donné au départ. A l'aide d'une carte au 1/25000 mise à leur disposition, ils devaient calculer le temps nécessaire pour effectuer l'itinéraire et retrouver les bornes qui ponctuaient le parcours en répondant aux différentes questions posées à chaque étape... Une activité qui leur aura permis de découvrir la nature environnante, le paysage local et le patrimoine.
Un grand Bravo à l'école de Hohatzenheim qui a terminé 2ème au classement par école.



L'assemblée de l'Amicale des maires du canton s'est réunie au début du mois d'avril dans la nouvelle salle des fêtes de Hohatzenheim. Les élus se sont concertés sur les différents problèmes rencontrés dans les villages mais aussi sur les modifications qui auront lieu dans l'avenir au niveau des collectivités locales.



Les coulées de boues. Le dimanche 07.06.2010, notre village et ceux environnants ont connu un épisode pluvieux d'une grande intensité provoquant d'importantes coulées de boue. Plusieurs maisons ont été touchées ainsi que l'entrée de l'école / salle des fêtes.

Très rapidement, une chaîne de solidarité s'est mise en place pour aider à nettoyer les dégâts occasionnés.

De très chaleureux remerciements à toutes les petites mains et les grandes volontés qui ont permis à Hohatzenheim de se réveiller un peu plus « propre » dès le lendemain matin.

Très rapidement après ces événements, le lundi 14 juin, une visite du Conseil Général et de la Chambre d'Agriculture a eu lieu suite aux travaux réalisés (bassins, fascines...) depuis 2007 dans le but de lutter et de diminuer les coulées d'eau boueuse. Une appréciation positive a été formulée puisque le village est à prendre en exemple pour les travaux entrepris qui ont permis de limiter les dégâts même s'il reste toujours des améliorations à apporter. (Article DNA du 15 juin 2010)

QUELQUES BRÈVES

Les travaux : Le SIVU de Brumath a terminé les travaux d'assainissement rue des houblonnières et rue du village. Le gravillonnage mis en place est provisoire en attendant le remplacement du réseau d'eau potable par le SDEA et la réfection de la voirie par la commune en 2011. Pour éviter la poussière et la projection de gravillons, il est recommandé de rouler à une allure modérée dans cette partie du village. Les enfants circulant à vélo doivent également être prudents s'ils veulent éviter les chutes !

Le projet d'aménagement de la rue du renard a été présenté au conseil municipal avec des travaux prévus pour l'automne. L'étude d'aménagement de voirie pour la rue du village et la rue des houblonnières est en cours.

Le projet de lotissement : Le permis d'aménager est déposé pour instruction en mairie.

Le 13 juillet : N'oubliez pas la traditionnelle fête nationale avec la distribution de « waecke » pour les enfants du village.

C'est un moment important car cela donne l'occasion à tous les habitants du village de se rencontrer, de faire la connaissance des nouveaux arrivants, de discuter et de partager un repas autour d'une bonne bière sous la lumière des lampions tricolores.

Le 15 août : L'œuvre de Bienfaisance du Pèlerinage vous convie, comme chaque année, à la fête du 15 août qui a lieu à partir de 10h à l'église de Hohatzenheim.

Le 29 août : L'OMSCL vous invite à découvrir une activité destinée à tous : **la marche nordique** !

Un coach Athlé-Santé sera sur place pour dispenser ses conseils et le prêt de bâtons sera possible.

Trois itinéraires à travers la campagne avoisinante sont proposés, 2km, 6km et 12km ainsi qu'une marche chronométrée. Ces trois circuits peuvent être empruntés en marche nordique ou en simple randonnée familiale.

Les inscriptions peuvent se faire sur le site internet <http://hohatzenheim.free.fr> ou sur place le jour même. La participation est de 2€ par adulte et enfant de plus de 12 ans.

Après l'effort, le réconfort....aux abords de la salle des fêtes, un service de restauration sera en place pour rassasier et désaltérer les courageux !

Le 1 septembre : Ramassage des objets métalliques.

Le 2 septembre : Les cartables doivent être prêts ! C'est le jour de la rentrée pour les enfants de CP/CE1 et de CE2/CM1/CM2. Les enfants de maternelle commencent également la rentrée le 2 septembre mais elle sera échelonnée sur 2 jours pour permettre aux enfants de petite section de s'acclimater à la classe dans de bonnes conditions.

Attention ! Si vous devez faire ou renouveler votre carte d'identité, il y a une prolongation des délais. Il faut prévoir 4 à 6 semaines avant l'obtention de votre nouvelle carte.

A l'attention des jeunes : il est formellement interdit de grimper sur le toit de la salle des fêtes ; pour récupérer une balle il suffit d'en faire la demande à la mairie.

Le conseil municipal vous souhaite un bel été et de bonnes vacances !

